

REPRENEZ
DU SOUFFLE
AVEC LE
SYNDICAT



RESPIREZ...

ADHEREZ
AU 



NOUS
AVONS
BESOIN
DE TOI !

Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2020/2021
Téléchargez le bulletin d'adhésion

2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°93

Sommaire: Zen, Direction, Equipe de sécurité, Formation Rep+, indemnité Rep+, Visio, clé OTP, Classe découverte, Recours mouvement, Audience Dasen, ASH, Hors classe, PAF, Recours / refus temps partiel; Mouvement Titre provisoire; Salaires



 **Le syndicat vous informe et défend vos droits**

Rejoignez le SNUipp~FSU 

1er syndicat des enseignants du premier degré



Comme chaque fin d'année (et encore plus celle-ci) , la fatigue et la lassitude nous gagnent.

Mais comme chaque année, nous serons au rendez vous, fidèle au poste jusqu'au dernier jour. Mais parfois à quel prix ! des conflits surviennent (parents, IEN, au sein de l'école...).

Dans ce contexte parfois tendu le SNUipp-FSU continue à jouer son rôle protecteur auprès de la profession.

Les militants du SNUipp-FSU se déplacent dans cette période quasi quotidiennement pour accompagner des collègues chez des IEN ou chez le dasen. Nous allons dans les écoles pour dénouer des situations tendues.

Bref nous défendons, informons, luttons. En essayant d'être à la hauteur de la confiance accordée par la profession.



Direction d'école : actionner les marges de manœuvre départementales

Reporté à plusieurs reprises du fait de la crise sanitaire et de la modification du calendrier scolaire, la deuxième session du Groupe de Travail sur la direction d'école s'est réunie le 15 juin, **de 17h à 20 h (!)**.

Le SNUipp-FSU 06 a obtenu un retour sur les mesures actées lors de la session de janvier et développé des revendications permettant d'actionner des marges de manœuvre départementales pour améliorer l'exercice de la direction d'école.

Lire le compte rendu détaillé



L'équipe mobile académique de sécurité (EMAS)

- ▶ En renfort des équipes éducatives, l'EMAS est composé de 16 personnes, formées aux problématiques de sécurité et de gestion de crise.
- ▶ Elle intervient dans 4 domaines d'actions, sur demande du directeur via l'IEN, sur proposition de l'IA DASEN.

Lire la suite

Guide prévention des RPS (Risques Professionnels) / Fiche et registre SST (Sécurité et Santé au Travail) / Guide pour gérer les violences à l'école / Information Préoccupante



Allègement de service en REP+ : le SNUipp-FSU revendique le maintien des droits des personnels

En raison de la crise sanitaire et des mesures limitant les regroupements physiques à six personnes, de très nombreuses sessions de formation en REP+ (au moins 6 demi-journées sur les 18 demi-journées d'enseignement libérées, selon la [circulaire de juin 2014](#)) ont été supprimées.

Les effets d'embouteillage en fin d'année scolaire n'ont pas permis de les redéployer et elles ne seront pas compensées l'an prochain. Dont acte.

Le SNUipp-FSU a rappelé à l'IA 06 l'insatisfaction globale suscitée par des sessions de formation, plus souvent fondées sur les contestables orientations politiques du ministère que sur un relevé des réels besoins des équipes enseignantes.

Lire la suite



La dernière part de l'augmentation de la prime REP+ (la dernière tranche de 1000€ sur l'augmentation de 3000€) devrait se composer de la façon suivante :

Une part fixe de 400€ net annuel (468€ brut)

Une part modulable, « visant à reconnaître l'engagement professionnel collectif des équipes en établissements et en écoles » devant respecter la répartition suivante :

- 25% au plus des agents concernés recevront 600€ net (702€ brut) annuel supplémentaire.

- 50% agents concernés recevront 360€ net (421€ brut) annuel supplémentaire..

Et au moins 25% des agents concernés recevront 200€ net (234€ brut) annuel supplémentaires.

(Un écart de 400€ net annuel, soit 33,33€ par mois, entre le plus haut et le plus bas de la prime)

La revalorisation de la part fixe de l'indemnité serait effective dès le 1er septembre 2021

La part modulable, elle, devrait être versée à partir de février 2022, suite à « l'évaluation de l'engagement professionnel des équipes » sur la période juillet – décembre 2021.

Analyse du SNUipp-FSU à suivre



Le SNUipp-FSU a rencontré ce jour les CPC en visio.

Compte-rendu à suivre



Précisions du SNUipp-FSU :

1. Clé OTP toujours valable : soit on la garde jusqu'à péremption, soit on la rend pour passer à la clé virtuelle (laisse électronique).
2. Clé OTP bientôt périmée : soit on demande une nouvelle clé physique, soit on passe à la laisse électronique.

<https://06.snuipp.fr/spip.php?article9522>



La ville de Nice envisage de couper sa participation financière aux classes de découverte dans le département à partir de janvier 2022 .

Le conseil départemental est en train de contacter les collègues pour voir si ils maintiennent leur séjour dans les écoles départementales :

Auron, La Colmiane et Valberg et l'Ecole de la Mer à Saint-Jean-Cap-Ferrat. .

C'est une catastrophe pour les écoles et pour les familles notamment celles défavorisées.

Un coût de 2 fois supérieur à la situation existante.

Ce désengagement de la ville ne serait pas acceptable.

Le SNUipp-FSU saisit sans délai les services compétents et associera la profession à la riposte nécessaire.



Bilatérale RECOURS Mouvement

Le SNUipp-FSU a été reçu hier en fin d'après midi à la Dsden pour étudier les recours relatifs aux résultats du mouvement connus le 21 mai dernier.

Certains collègues ont été en effet nommés hors voeux, l'ordinateur les affectant "en force" sur des secteurs ou types de postes non demandés.

10 dossiers ont été étudiés dans ce cadre + 3 autres situations individuelles ont été abordées.

Le SNUipp est intervenu avec détermination sur chaque cas en mettant en avant les arguments des collègues mais aussi en rappelant notre opposition au fonctionnement du logiciel qui affecte sans tenir compte des voeux exprimés.

Suite à nos interventions, 10 dossiers vont être réétudiés à l'occasion du mouvement provisoire le 30 juin.

Des résultats tangibles qui valorisent l'action syndicale.



Le SNUipp a été reçu en audience Mercredi 16 juin au soir.

Une rencontre dense qui s'est achevée à près de 20 heures avec de nombreux points à l'ordre du jour.

La situation sanitaire s'apaise dans le département comme partout dans le pays même si la vigilance reste de mise.

Cependant la situation du remplacement reste très tendue puisque ce sont environ 20 classes par jour qui encore aujourd'hui sont fermées faute de remplaçants.

A l'ordre du jour:

- Allègements de service :

- INEAT/EXEAT :

- Situations des alternants (étudiants M2) :

- Plafonnement des classes GS à 24

- Allègement de service en REP+

- Temps partiel et niveau de classe

COMPTE RENDU COMPLETE :

https://06.snuipp.fr/IMG/pdf/audience_Dasen_16_juin_2021.pdf

Courrier Dasen aux IEN

De nombreuses situations individuelles ont été aussi abordées lors de cette audience: détachement, temps partiel , problèmes de salaire d'Aesh ...



Recueil de candidatures des enseignants titulaires du premier degré aux modules de formation d'initiative nationale et des accompagnants des élèves en situation de handicap dans le domaine de l'école inclusive - année scolaire 2021-2022

STAGES MIN - ATTENTION aux délais très serrés !

Candidature à renseigner sur le formulaire **avant le mercredi 23 juin 2021**

COPIE au SNUipp-FSU

Tout est : [ici](#)



314 possibilités contre 295 l'an dernier (624 au niveau académique contre 593 l'an dernier)

Barème dernière promue : 140 points

Barème dernier promu : 140 points

42 hommes et 272 femmes promu-e-s

9° échelon : 13 promu-e-s

10° échelon : 292 promu-e-s

11° échelon : 9 promu-e-s

Remarques : une dotation à nouveau en progression, certains 9° échelon accèdent pour la première à la HC, un barème d'accès en baisse et...
une augmentation du flux d'intégration.

► **une prise en compte de l'AGS totale (instits + PE) pour le 1er discriminant**, obtenue par le SNUipp-FSU l'an dernier.

► **Pour rappel, discriminants suivants : ancienneté de grade, échelon, ancienneté d'échelon, genre et date de naissance.**

► Concernant le flux : le taux, conformément aux accords PPCR, est désormais identique à celui du second degré. Cela correspond à environ 2000 promotions supplémentaires.

Acquis du SNUipp-FSU et de lui seul !



Plan Académique de Formation 2021-2022

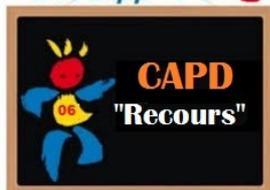
Il est disponible sur le site de la Dsden

Calendrier d'inscription pour les candidatures individuelles : du 14 juin 2021 au 19 septembre 2021

Malgré quelques avancées obtenues par le SNUipp-FSU lors du Cta du 10 juin dernier (lire <https://06.snuipp.fr/spip.php?article9502>) le PAF reste très axé sur les commandes institutionnelles, les publics désignés dont les formations sont requises dans les textes (direction, débuts de carrière ...).

Les formations des 18 heures et les 6 heures se former en réseaux occupent une place prépondérante : un changement sémantique important obtenu lors du Cta « se former en réseaux aux fondamentaux » devient « se former en réseau » car les fondamentaux sont transversaux ... en espérant une offre de formation plus large...

Tout est : ici



Temps Partiels: en cas de refus, saisir la CAPD

Les second refus de TEMPS PARTIEL sont connus depuis le Jeudi 10 Juin

Ils ont été adressés dans les boîtes professionnelles.

Ils font suite aux entretiens qui se sont déroulés en Juin auprès des IEN, après les résultats du mouvement.

RECOURS / Saisine de la CAPD à faire [AVANT le 23 JUIN 2021](#)

CAPD prévue le 1er JUILLET - COPIE au SNUipp-FSU

[Modèle de recours ici](#)

A envoyer par mail directement à l'IA à : ia06-dipe2@ac-nice.fr (écrivez de votre boîte professionnelle)

N'hésitez pas si question !



**Mouvement
2021 :
les résultats et
ensuite ?**

MOUVEMENT PROVISoire : pour celles et ceux sans affectation.

Démarches à faire avant le 21 juin

FICHE d'extension + courrier à renvoyer par VOIE POSTALE uniquement
- **COPIE au SNUipp-FSU**

Affectations connues le 30 JUIN

Les infos, modalités, conseils ... tout est : [ici](#)

**L'augmentation
des salaires,
c'est prioritaire !**



Pétition pour le dégel de la valeur du point d'indice, pour l'augmentation générale des salaires et pensions dans la Fonction publique

La politique de gel de la valeur du point d'indice poursuivie presque sans interruption depuis plus de 10 ans entraîne des pertes de pouvoir d'achat considérables pour les agents de la Fonction publique. Dans le même temps, la revalorisation des pensions est plus que jamais d'actualité.

À ce stade, le gouvernement continue de refuser de s'engager sur le dégel du point d'indice et sur le principe de mesures générales d'augmentation des salaires et pensions au bénéfice de l'ensemble des agent-es et retraité-es de la Fonction publique.

Il refuse aussi de prendre les mesures qui s'imposent pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et la revalorisation des filières à prédominance féminine.

Avec les organisations syndicales CGT, FA-FP, FSU et Solidaires de la Fonction publique, nous exigeons l'ouverture de négociations et des mesures fortes de revalorisation du point d'indice, et d'augmentation générale des salaires et pensions, pour l'égalité salariale.

Je signe ici



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

